

CEVENNES: LES MONTS D'ARDECHE

Séjour en étoile en gîte

7 jours - 6 nuits

Randonnée itinérante - Montagne ardéchoise et pays du Tanargue

Ce séjour permet de découvrir une région confidentielle du Sud du Massif Central, entre Cévennes et Ardèche méridionale. L'itinéraire traverse le massif du Tanargue, troisième grand sommet cévenol avec l'Aigoual et le Mont Lozère, au cœur du Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche.

La randonnée suit d'anciens chemins de muletiers et des drailles de transhumance toujours en usage, offrant une immersion dans des paysages préservés, marqués par l'agropastoralisme : crêtes boisées, prairies d'estive, châtaigneraies centenaires et cultures en terrasses. Nous longeons les vallées de la Beaume et de la Drobie, rivières aux eaux claires propices à la baignade en saison (de mi-mai à mi-septembre).

Le parcours traverse plusieurs hameaux encore habités, témoins d'un habitat rural bien vivant. L'accueil est assuré dans des hébergements de petite capacité : gîtes, auberges ou chambres d'hôtes, où les repas sont souvent préparés avec des produits locaux.

Ce séjour s'adresse à un public adulte, en recherche d'authenticité, de nature intacte et de rencontres humaines discrètes mais sincères. Il convient parfaitement à une clientèle de randonneurs réguliers, sensibles à la dimension culturelle et paysagère des territoires ruraux.

PROGRAMME

Jour 1 : Accueil au Gua à 15H30 ou à la gare d'Aubenas à 14H30

Randonnée jusqu'aux Eaux Mareches en passant par Beaumont, le Fraysse et Sarlabach. Repas et nuit au gîte des Eaux Marèches, installation pour 6 nuits.

(2H30 de marche et environ 400 M de dénivelé)

Jour 2 : Boucle vers le val du Roubreau

Au départ du gîte, dans un décor méditerranéen, une végétation de chênes verts, arbousiers et bruyère arborescente laisse peu à peu la place à des vallons ouverts avec des panoramas magnifiques sur une bonne partie de l'Ardèche méridionale. Le Val du Roubreau, Joannas et Leyval sont autant de pépites qui offrent aux curieux une forme de tranquillité et de sérénité par un environnement préservé, à taille humaine, semblant jusqu'à ignorer le défilement du temps. Le retour aux Eaux Marèches se fait par d'anciens sentiers muletiers reliant entre autres les hameaux de Joannas, Blaunac et Champussac. Repas et nuit au gîte.

(5 à 6 Heures de marche, environ 600m de dénivelé)

Jour 3 : Randonnée sur les crêtes du Massif du Tanargue

Après un transfert de 15 minutes, La randonnée démarre du hameau du Chalas. A pied par le sentier dallé des Ferjasses, nous rejoignons les crêtes du massif du Tanargue. Situé au Sud des Monts d'Ardèche, il règne déjà ici la douceur des Cévennes. Le Tanargue domine de toute sa hauteur les profondes vallées ardéchoises et offre un panorama grandiose de la Méditerranée à la chaîne de Alpes. La montagne de Taranis offre chaque été ses prairies alpines irisées de blocs granitiques aux éleveurs et leurs troupeaux.

(6Heures de marche, environ 800M de dénivelé)

Jour 4 : Les villages et hameaux du Piémont (Laboule/Valos/Vallousset) et Cham du Cros

Aujourd'hui ce sont les villages et hameaux pittoresques attachés sur les flancs du massif du Tanargue et de la Cham du Cros qui seront à l'honneur. Par des sentiers caladés (sentiers construits de pierre sèche) nous partirons vers le village de Laboule, puis Bouteillac, villages de caractères construits pour la plupart de maisons en pierre sèche avec des techniques de construction propres à cette région. Nous traversons également de nombreux affluents et petites rivières qui alimentent la grande vallée de la Beaume. Sur cette journée, quelques vasques d'eau claires bien cachées feront la joie des amateurs de baignades en eaux propres et vivantes.

(6 Heures de marche environ 700 m de Dénivelé)

Jour 5 : Randonnée dans la vallée de la Borne

Après un transfert en véhicule jusqu'à Loubaresse (20 minutes), l'itinéraire de randonnée plonge par des sentiers en balcon dans la vallée sauvage de la Borne. Traversée de la forêt monacale des Chambons avant de découvrir le village de Borne et son château féodal, blotti sur son piton de granit et gardien de l'entrée de gorges mystérieuses, accessibles seulement à pied.

(6 Heures 30 de marche, environ 680 m de dénivelé)

Jour 6 : Vallée de la Drobie

Après un court transfert en véhicules, nous partons aujourd'hui vers la vallée de la Drobie, l'une des vallées principales du Piémont Ardéchois. Les hameaux de Pourcharesses, Bolze et le Travers sont des refuges pour les esprits vagabonds, joliment entretenus par les habitants certes peu nombreux mais conscients qu'ils vivent dans un pays de Cocagne.

L'eau coule à volonté, le soleil est fort sur les pentes aux adrets, la terre est bonne... rien de tel pour garantir une grande variété de fruitiers sur les nombreuses terrasses (faïsses) qui bordent les hameaux.

(5 à 6 H de marche, environ 600M de dénivelé)

Jour 7 : Retour au Gua par la tour de Brison

Dernier jour de randonnée. Au départ du gîte, nous remontons vers le Perrier pour rejoindre les crêtes dénudées qui rejoignent Brison. Depuis la Tour de Brison, ancienne tour de guet, la vue s'étend par temps clair des Alpes au littoral Méditerranéen en passant par le fameux Mont Ventoux. Nous pouvons y voir une bonne partie des itinéraires réalisés durant la semaine. Nous rejoignons le Gua par un sentier muletier chargé d'histoire...

(3H30 de marche environ 450M de dénivelé)

Fin du séjour à 14H30 au Gua

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

Le Dimanche à 15H30 au hameau du GUA si vous êtes en voiture, ou vers 14H30 en gare d'Aubenas si vous venez en train.

Accès train : On organise une navette spéciale entre la gare routière d'Aubenas et le Gua, point de départ du séjour.

Un de nos accompagnateurs se trouvera devant la gare à 14h30 pour vous y accueillir.

Signalez nous votre venue en train au moins 7 jours avant le départ pour réserver une place sur la navette. Une participation aux frais de transports de 40 € couvrant l'Aller / Retour vous sera demandée si vous choisissez d'utiliser notre service de navette.

N'empruntez pas les bus de ligne régulière après Aubenas. Si votre train est raisonnablement en retard, vous serez attendu. Les horaires de la navette tiennent compte de ceux des grandes lignes SNCF à l'aller comme au retour (fin d'après-midi à Aubenas). Pour accéder à Aubenas, vous avez le choix entre des TGV passant par Valence ou Montélimar.

Accès voiture : LE GUA, hameau et lieu-dit servant de point de départ et d'arrivée à la randonnée, se situe sur la D203, entre Joyeuse et Valgorge, (à 12 km de JOYEUSE), dans la vallée de la Beaume. Le restau-bar avec terrasse de « La Boucharade » occupe les deux côtés de la route. Un parking gratuit est mis à disposition des randonneurs. Si vous avez des bagages non utilisés pour la randonnée, nous pourrions les prendre en charge pour la semaine à notre siège.

RENSEIGNEMENTS POUR VOTRE ITINERAIRE :

* depuis PARIS, LYON, MARSEILLE : se rendre à Montélimar (A7 E15) , puis Aubenas (par RN 102), puis suivre direction Alès (D 104) jusqu'à Joyeuse. De Joyeuse, suivre direction Valgorge (D203) jusqu'au hameau du Gua (12 km)

* depuis BORDEAUX, TOULOUSE, MONTPELLIER : se rendre à Montpellier (A9), emprunter la RN 110 jusqu'à Alès, suivre direction Aubenas jusqu'à Joyeuse (par D104). De Joyeuse, suivre direction Valgorge (D203) jusqu'au hameau du Gua (12 km)

* depuis l'Ouest et le Centre: se rendre au Puy et rejoindre Aubenas par la RN 102. D'Aubenas, suivre direction Alès (D 104) jusqu'à Joyeuse. De Joyeuse, suivre direction Valgorge (D203) jusqu'au hameau du Gua (12 km)

Si vous souhaitez arriver la veille :

Nous pouvons vous indiquer quelques hébergements. Nous vous conseillons de réserver préalablement.

- Gîte de Chemin Faisant aux Eaux Marèches (possibilité de repas et chambres) : 04 75 88 38 52
- Camping/chalets "Le relais des Brisons", Le Gua, 07110 BEAUMONT : tél: 04 75 39 43 52
- Hôtel "Les Cèdres", la Glacière, 07260 Joyeuse : tél 04 75 39 40 60 / Fax: 04 75 39 90 16
- Hotel Le sentier des Arches au Hameau du Gua : 04 75 39 44 09
- Hotel La Pinède à Aubenas : 04 75 35 25 88
- La ferme de Chalas, 07110 Valgorge : 04 75 38 64 52

DISPERSION

Dispersion le samedi à 14H30 au hameau du Gua. Pour les personnes qui se déplacent en train, une navette spéciale est organisée vers la gare SNCF d'AUBENAS (arrivée vers 15h30).

NIVEAU

Ce séjour est une randonnée itinérante de niveau modéré. Vous n'aurez à transporter que vos affaires personnelles pour la journée et une partie du pique-nique. Les étapes sont de 5 à 6 heures de marche quotidienne, sans difficultés particulières, entrecoupées de baignades, pauses, pique-nique... Le rythme de la marche est établi en fonction du groupe. L'altitude est comprise entre 250 et 1500 m. Le véhicule d'intendance peut transporter occasionnellement une personne en difficulté.

HEBERGEMENT

6 nuits au gîte des Eaux Marèches. Cet hébergement est entièrement privatisé pour les groupes, il bénéficie de 5 chambres avec sanitaires privatifs dans chacune d'elles. Chambres de 2 à 4 lits. Pas de possibilités de chambres single sur ce séjour.

Les gîtes sont équipés de couvertures ou couettes. Il vous faut prévoir un set de draps en 90cm: drap housse, d'oreiller, drap simple ou drap de sac.

Repas

Béatrice élabore depuis plus de vingt ans les repas et pique niques pour nos circuits en Ardèche. Cuisine familiale variée élaborée autant que faire se peut, à base de produits frais, locaux et de saison...

Le vin, les sirops, apéritifs maison et boissons chaudes à la fin du repas sont servis à discrétion...sans supplément ! Des vivres de courses sont prévus à chaque étape.

ENCADREMENT

Nos séjours sont encadrés par des accompagnateurs en moyenne montagne de notre équipe locale, titulaires d'un brevet d'état. Au-delà de leurs compétences en matière de randonnée et de sécurité, ils savent vous faire partager leur amour et leur connaissance de la région

GROUPE

Groupe de 6 à 12 personnes

PORTAGE DES BAGAGES

Bagages transportés en véhicule.

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

Il est préférable de vérifier soigneusement l'état de votre matériel et le contenu de votre sac avant le départ. Votre confort et votre sécurité en dépendent! Ne vous chargez pas inutilement. N'hésitez pas à nous contacter si vous désirez des renseignements complémentaires.

BAGAGES

Votre matériel personnel doit pouvoir tenir dans un seul sac de voyage ou une valise. D'autre part, le sac à dos doit être confortable, car vous aurez à transporter, pendant les étapes, une partie du pique nique et quelques vêtements parfois volumineux en cas de mauvais temps.

MATERIEL PERSONNEL RECOMMANDE

- poncho imperméable couvrant le sac à dos
- gourde 1,5 à 2 litres
- chaussures de randonnée en moyenne montagne (si possible déjà utilisées)
- vêtement chaud type anorak léger/coupe vent
- sac à dos de randonnée (un par personne)
- chapeau
- serviette et gant de toilette
- couverts , gobelet et assiette ou bol pour les pique-nique
- short, maillot de bain, sandales légères pour aller dans l'eau
- lunettes de soleil, papier hygiénique, lacets de rechange, couteau
- vos médicaments habituels et un nécessaire pour les petits bobos
- une lampe de poche
- une lotion antimoustiques

NOTES :

- Les téléphones portables Orange / SFR passent sur une grande partie du parcours (Bouygues et Free ne passent que sur quelques tronçons). Sur trois des étapes, vous trouverez une cabine téléphonique.
- Il n'y a pas de pharmacie sur le parcours

DATES ET PRIX

Date	Tarif par personne
26/04/2026-02/05/2026	840,00
10/05/2026-16/05/2026	840,00
31/05/2026-06/06/2026	840,00
21/06/2026-27/06/2026	840,00
12/07/2026-18/07/2026	840,00
19/07/2026-25/07/2026	840,00
16/08/2026-22/08/2026	840,00
06/09/2026-12/09/2026	840,00

OPTIONS

Option navette à réserver au moins une semaine avant votre venue ; payable sur place : 40€

LE PRIX COMPREND

- la pension complète du J1 vers 15H30 jusqu'au J7 début d'après-midi, hébergement privatisé pour les groupes, le vin, apéritifs et boissons chaudes
- Pique niques variés et copieux à midi
- l'encadrement
- la logistique interne au séjour (transfert des sacs le J4 et éventuellement celui des personnes ne désirant pas effectuer la journée entière)

LE PRIX NE COMPREND PAS

- Les moyens de transport pour arriver sur place.
- La navette aller-retour mise en place entre la gare d'Aubenas et le point de départ de la randonnée. Participation aux frais de 40 € couvrant l'aller/retour à régler sur place pour les personnes qui choisissent cette option.
- Les assurances éventuelles
- les frais personnels durant le séjour

POUR EN SAVOIR PLUS

DESCRIPTION

La randonnée se déroule dans des secteurs assez reculés de la montagne Ardéchoise. Cet isolement, s'il rend notre région plus attirante, réduit sensiblement la densité de services. Médecins, pharmacie et commerces sont souvent assez éloignés des villages visités. De même, les portables passent assez peu, et le téléphone n'est pas accessible tous les soirs. En cas d'urgence familiale, vous pourrez toujours être contactés par l'intermédiaire de notre intendant. Par ailleurs, les animaux de compagnie ne sont pas admis par les gîtes, mal tolérés par la faune sauvage et surtout par les agriculteurs et les bergers qui nous offrent aimablement la possibilité de traverser leurs pâturages.

CHOISIR SA SAISON

Notre programme habituel s'étale d'avril à novembre.

Le printemps : Avec un temps généralement très doux, le printemps offre une palette de couleurs incomparables, en particulier avec la floraison des genêts et des bruyères de mi-mai à mi-juin.

L'été : En été (mi-juin à fin août), les secteurs les moins élevés du circuit sont parcourus sous l'ombre des châtaigniers et sont agrémentés de nombreuses possibilités de baignades dans des rivières où les eaux excèdent fréquemment les 20°. Les périodes de grosse chaleur sont assez courtes et plutôt concentrées sur le mois d'août. Les orages et les pluies sont plutôt rares. A cela s'ajoutent de longues soirées sur les agréables terrasses des gîtes.

L'automne : La première quinzaine de septembre, est plus douce, avec souvent du beau temps très stable avant le début des fortes pluies cévenoles (vers le 20 en général). Les champignons et les premières châtaignes font leur apparition. Toussaint est la période où les couleurs d'automne flamboient.

OFFICES DE TOURISME :

- OTSI du pays Beaume/Drobie à Joyeuse : tél 04 75 39 56 76 pour le secteur du Gua
- OTSI de Montélimar si vous arrivez en train avant le jour du départ : tél 04 75 01 00 20

CARTOGRAPHIE :

- carte IGN 1/100000 à Alès/Privas
- carte IGN TOP 25 Largentière

BIBLIOGRAPHIE :

- Le Petit Futé Ardèche
- Guide Hachette Ardèche
- « Fin de chasse », roman de Jean Paul Demure, Editions Rivages, 1998

INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

INSCRIPTION

En ligne sur notre site internet www.espace-evasion.com , ou en renvoyant la fiche d'inscription signée et un acompte de 30%, vous recevrez alors une confirmation d'inscription.

Inscription à plus de 22 jours du départ : aucun frais de dossier

Inscription entre 21 jours et 8 jours du départ : frais de dossier : 10 € (20 € pour les voyages et les séjours en liberté)

Inscription à moins de 8 jours du départ : frais de dossier : 20 € (30 € pour les voyages et les séjours en liberté) (le paiement doit être obligatoirement effectué par carte de crédit)

ANNULATION

ANNULATION De notre part :

ESPACE EVASION se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour.

En cas d'insuffisance de participants, ceux-ci seront prévenus dans un délai minimum de 14 jours. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

ANNULATION De votre part :

En cas de désistement de votre part (sauf si vous trouvez un remplaçant), les frais d'annulation à votre charge sont les suivants (la date prise en compte est celle à laquelle ESPACE EVASION a pris connaissance du désistement) :

Dans le cas général.

- Jusqu'à 31 jours du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 30 €.
- Entre 30 et 21 jours : 35 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 14 jours : 50 % du montant du séjour.
- Entre 13 et 2 jours : 75 % du montant du séjour.
- A moins de 2 jours du départ : 100 % du montant du séjour.

Dans le **cas particulier** de séjour incluant l'émission d'un billet d'avion non remboursable ou l'affrètement d'un bateau.

De 90 à 45 jours avant le départ : 1 000 €

De 44 à 31 jours avant le départ : 60 % du montant du séjour

A 30 jours et moins du départ : 100 % du montant du séjour

Pour les **groupes constitués** auxquels il est proposé un tarif par personne, le désistement d'une partie seulement des participants entraînera une modification du tarif pour les autres participants, ou sera soumise à des frais d'annulation de 100% quelque-soit la date de l'annulation.

Pour la prise en charge de ces frais, nous vous conseillons vivement de souscrire une assurance annulation. L'assurance n'entre en vigueur que si votre voyage est soldé.

Tout participant abrégant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non-respect des consignes de sécurité.

ASSURANCES ANNULATION, FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE - RAPATRIEMENT- INTERRUPTION

Nous vous proposons trois formules d'assurances au choix :

- **Assurance Annulation + Assurance Bagages + extension Epidémies (3,4 % du montant du séjour avec un minimum de 4 €/personne).**
- **Assurance Frais de Recherche et Secours + Assistance Rapatriement + extension Epidémies (2 % du montant du séjour avec un minimum de 4 €/personne).**
- **Assurance Multirisques Annulation + Assurance Bagages + Retard de transport, Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour + extension Epidémies (4.8 % du montant du séjour avec un minimum de 11 €/personne).**

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le fascicule : Annulation – Assistance Frais médicaux et Interruption de séjour et d'activités ASSURINCO MUTUAIDE Vagabondages contrat n° 4637 joint à votre confirmation d'inscription. Il est disponible sur www.espace-evasion.fr/telechargements ou sur simple demande. **Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France ou en Europe.**

L'assurance Annulation

L'assurance entre en vigueur dès la souscription et si votre voyage est soldé. Les événements garantis sont :

- L'annulation pour **motif médical** : maladie grave, accident corporel grave ou décès de vous-même, un membre de votre famille...
- L'annulation pour **causes dénommées** :
 - * Dommages graves ou vols dans locaux privés ou professionnel, convocation en tant que témoin ou juré d'assise, ..., une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.
 - * La mutation professionnelle, la suppression et la modification des dates de congés payés du fait de l'employeur, vol des papiers d'identité, ... (franchise de 100 € par personne).
- L'annulation **toutes causes justifiées** (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne et 150 € par dossier).
- Assurance Bagages : plafond de 1500 €

Extension Epidémies :

- Annulation pour maladie en cas d'épidémie/pandémie, refus d'embarquement suite à prise de température, en cas d'absence de vaccination devenue obligatoire (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne).

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur, déduction faite de franchise éventuelle, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de **la date de constatation médicale ou de l'événement qui entraîne l'annulation.**

Cas Particuliers concernant les voyages à l'étranger

Dans le cas d'un billet d'avion émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation.

L'Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage. Les événements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès de Mutuaide Assistance sont :

- les frais de recherche et secours jusqu'à un plafond de 10 000 €,

- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux hors du pays de résidence,
- la prolongation de séjour (10 nuits maximum)
- l'avance de fonds à l'étranger,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 5 000 €,
- la responsabilité civile vie privée à l'étranger
- ...

Extension Epidémies :

Frais hôteliers suite à mise en quarantaine (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

Soutien psychologique suite à mise en quarantaine

Frais médicaux sur place

Retour impossible suite à vol annulé par autorités ou compagnie aérienne (1000 €)

Frais hôteliers suite retour impossible (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

L'Assurance Multirisques

Cette assurance reprend les garanties des assurances annulation et assistance rapatriement, elle est complétée par deux garanties :

Interruption de séjour : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage.

Les événements garantis sont :

- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 30 000 € par événement, ou d'activité 100 € par jour (maximum 3 Jours)

Retard de transport : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.

Si vous avez subi un retard de transport plus de 4 heures (avion, train, bateau), une indemnité avec plafond de 50 € par personne pour un retard de 4 à 8 h, de 100 € par personne pour un retard supérieur à 8 heures

Les indemnités sont cumulables si le retard est subi par le trajet aller, le trajet retour ou un trajet pendant le voyage.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assistant si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Pour les **séjours à l'étranger**, les participants possédant une assistance rapatriement personnelle devront remplir un formulaire et nous **fournir une attestation** de leur assurance. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus.

Vérifiez notamment que vous possédez une **garantie « frais de recherche et secours »** avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie «frais de recherche et secours».

ESPACE EVASION

Agence de Voyages – IM.074.10.0036

Garantie financière : Groupama – 5, rue du Centre - 93199 NOISY LE GRAND Cedex

Assurance responsabilité civile professionnelle : n°AU460941 - GENERALI –

BP 7 – 38530 CHAPAREILLAN